

Éducation



Écoles publiques

Au Manitoba, les années de scolarité de base sont divisées en trois niveaux : le primaire (ou élémentaire), de la 1^{re} à la 4^e année, l'intermédiaire, de la 5^e à la 8^e année, et le secondaire, de la 9^e à la 12^e année. Les enfants peuvent être inscrits à la maternelle, niveau préscolaire, avant d'entrer au primaire.

L'école commence normalement au début de septembre et se termine à la fin de juin. Les vacances d'été se tiennent tout le mois de juillet et tout le mois d'août. Les parents qui travaillent ou étudient doivent prévoir des activités pour leurs enfants pendant les vacances d'été.

Scolarité obligatoire

Les enfants doivent commencer le primaire l'année où ils auront atteint 7 ans au 31 décembre et poursuivre leurs études jusqu'à l'âge de 18 ans.

Les parents ou tuteurs doivent envoyer leurs enfants à l'école et s'assurer qu'ils sont assidus et ponctuels et qu'ils font leurs devoirs et revoient leurs leçons.

Voici des renseignements importants pour les parents dont les enfants fréquentent l'école pour la première fois.

- Les parents ou tuteurs doivent communiquer avec la division scolaire locale.
https://web36.gov.mb.ca/school/school?action=top_page (en anglais seulement).
 - Le niveau scolaire de l'enfant est déterminé à son école.
 - De l'aide est prévue pour les enfants dont l'anglais n'est pas au niveau.
 - Des documents doivent être présentés au moment de l'inscription, tels que le certificat de naissance et le dossier de vaccination de l'enfant, la preuve de garde, le cas échéant, une preuve de résidence et le formulaire d'inscription dûment rempli, contenant le nom d'une personne à contacter en cas d'urgence.
- Pour en savoir plus sur les écoles publiques, visiter le site Web du ministère de l'Éducation à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html

Guides pour les nouveaux arrivants qui sont parents ou tuteurs

Les guides pour les nouveaux arrivants qui sont parents ou tuteurs sont destinés aux familles qui viennent de s'établir au Canada. Ils donnent des renseignements sur le système d'éducation du Manitoba, de la maternelle à la douzième année, sur l'inscription à l'école, ainsi que des listes de vérification et de questions à poser aux enseignants et aux administrateurs scolaires.

- Aperçu – À quoi puis-je m'attendre des écoles du Manitoba?
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/docs/guide-apercu.pdf
- Inscrire – Comment puis-je inscrire mon enfant à l'école?
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/docs/guide-inscrire.pdf
- À l'école – Comme parent, à quoi puis-je m'attendre pour mon enfant qui est à l'école?
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/docs/guide-ecole.pdf
- Maternelle – À quoi mon enfant peut-il s'attendre à la maternelle?
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/docs/guide-maternelle.pdf
- 1^{re} à 12^e année – À quoi mon enfant peut-il s'attendre à l'école?
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/docs/guide-1a12.pdf



Éducation



Divisions et districts scolaires du Manitoba

Les divisions et districts scolaires du Manitoba sont répartis dans cinq régions :

- centrale
- éloignée du Nord
- Parkland et Westman
- Sud-Est et Entre-les-Lacs
- Winnipeg

■ Pour consulter la carte des régions, visiter le www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/carte_division.html

■ Pour consulter le tableau des divisions et districts scolaires du ministère de l'Éducation du Manitoba, visiter le www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/liste_division.html

Le Manitoba offre quatre programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le français, ainsi qu'un programme d'études technologiques au secondaire offert dans le cadre de chacun des trois premiers programmes.

Langues d'enseignement

L'anglais et le français sont les langues d'enseignement au Manitoba. Les deux programmes suivants offrent l'enseignement en français :

- **Immersion française** – pour les enfants dont le français n'est pas la langue première (pour en savoir plus, visiter le www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/prog-imm-fr.html)
- **Français** – pour les enfants dont le français est la langue première ou la langue parlée en famille, choix de nombre de parents dont le français est la langue d'origine (pour en savoir plus, visiter le www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/prog-fr.html)
- Pour tout savoir sur les programmes d'enseignement en français, visiter le site Web du ministère de l'Éducation :
www.edu.gov.mb.ca/k12/schools/fr_imm.html
www.edu.gov.mb.ca/k12/finance/fr_grant/fr_lang_review.html

Besoins spéciaux

Des programmes à l'intention des enfants qui ont des problèmes de comportement, de communication, d'apprentissage ou de mobilité, entre autres, ont été mise en place dans le but de les aider à vivre une expérience scolaire complète et heureuse. Les enfants qui ont des troubles d'apprentissage peuvent aussi profiter de programmes d'aide dans les écoles.

- Pour en savoir plus, visiter les sections suivantes du site Web du ministère de l'Éducation :
www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/parents/index.html
www.manitoba.ca/fs/imd/edu_progr.fr.html